

Dans la mêlée – p7

Parler des processus d'exclusion et d'acharnement collectif → face à une violence / conflit, mise en place de « tribunaux populaires » qui ne sont pas appropriés

Visée d'**abolitionnisme pénal**

Ce livre présente un risque de récupération par les ennemis politiques, mais le besoin de dépassement de nos dysfonctionnements est plus important que le risque.

Epuisement militant et moralisme réprobateur – p15

Militantisme progressiste = « Courant de pensée qui considère qu'une transformation profonde des structures sociales et politiques doit être accomplie pour une plus grande justice sociale et l'amélioration des conditions de vie. » p143

« Mobiliser l'ensemble de ces communautés est de plus en plus difficile, les causes divergent et les rancœurs s'approfondissent : [exemples]. » p 15

EDM note un éparpillement, une parcellisation des luttes. Elle insiste sur un mouvement de rupture qui s'amplifie : est-ce historiquement vrai ?

« Comme si ce qu'on donnait à certain.es venait de ce qu'on enlevait à d'autres. » p16

Le militantisme est de plus en plus basé sur l'identité.

Extrême **rigueur – rigidité*** / niveau d'exigence entre personnes d'un même milieu / communauté

→ il est plus facile d'avoir prise sur nos propres communautés que sur nos ennemis (manière de retrouver de la puissance)

→ renforcé par les réseaux sociaux et la « performance militante en ligne »

*voir le livre La joie militante

Ce qui produit un « moralisme progressiste » (Wendy Brown)

→ « critiquer lourdement » les personnes ou les initiatives pr des erreur lexicales, des faux pas

→ se focaliser sur certaines personnes plutôt que sur les structures sociales (fonctionnement typique des sociétés individualistes occidentales) – « abattre une personne est + simple que d'abattre le système qui la soutient »

→ les structures de pouvoir sont vues comme des binarités absolues et décontextualisées = dominants / dominés, bons/méchants etc

Des notions-injonctions viennent réguler l'ordre social et sanctionnent les dissensus : *safe, bienveillance, trigger warnings, « radicalité »*...

Un féminisme de la 2^e vague qui va vers une « politique de l'identité » lire Wendy Brown + p84-87

« Favorise une tendance à se retrancher dans une *épistémologie de la vulnérabilité* [discours d'auto-victimisation] pour se faire une place dans une société maltraitante. » p21

→ produit une posture attentiste envers les institutions (attendre qu'elles veuillent bien considérer et mettre des choses en place) plutôt que combative

→ luttes = glissement de la rue et des sphères décisionnelles au terrain du langage et de la symbolique

Un « militantisme de l'influence » incarnée par des personnes qui ont les bonnes pensées, gestes..

Les individus sont responsables de leur conscientisation, déconstruction, responsabilisation.

Sauf que...

La *volonté de déconstruction* est sans cesse mise en avant, mais très peu de place est laissée au tâtonnement et à l'erreur.

Il y a un paradoxe/tension entre une *approche par les déterminismes sociaux* (être ceci te rend dominant, être cela te rend dominé) et une *approche néolibérale de reformatage* (je peux me déconstruire entièrement par moi-même et ma réflexion).

Marre de faire de la pédagogie

« L'injonction à la déconstruction individuelle, jointe au refus d'être pédagogue, créent les conditions

d'une lutte où nous sommes finalement les un.es à côté des autres, mais profondément seules. »p28
« La résistance à l'oppression est en qlq sorte réduite à la transformation de soi et à la réflexivité »
p.26

Répondre à la violence par la violence

Être en permanence sur la sellette crée un climat anxiogène.

La crainte de faire des erreurs empêche que les choses se passent. Les réactions traumatiques et le système punitif instauré engendrent une paralysie de groupe.

MAIS taire les dissensions crée une illusion de bienveillance, de soin et de sécurité mais nie les conflits
→ apprendre à nommer nos désaccords

Une surenchère punitive – p31

Rejet de la police + huis clos = excès punitifs + impunité

« j'ai observé de nbx groupes dépassés par leur propre puissance et leur capacité de nuisance »

→ désignation de boucs émissaires à des fins cathartiques collectives

[ex1]

→ grande violence d'être exclu.e d'un mouvement auquel on a contribué

→ le « harcèlement » existe aussi en mettant un place du silence et de l'ignorance autour de la personne = **l'ostracisation [cancelling]**. C'est une violence psy bien connue dans les violences conjugales mais peu regardée ailleurs.

→ **Injonction à la solidarité** pr que le groupe puisse survivre dans le temps : entraîne des phénomènes de *gatekeeping* = garder ses frontières extérieures mais aussi épurer son espace intérieur en traquant les traîtres potentiel.le.s. (call out, exclusion...)

Impensé = qu'y a-t-il après l'exclusion ?

→ les seules soutiens qui restent de la personne exclues sont souvent des personnes qui ont déjà la charge du *care* = « *c'est donc bien les personnes minorisées qui portent la charge mentale des conséquences des pratiques punitives.* » p42

→ Idée qu'il faudrait traiter les autrice de violences de façon aussi intransigente que des inconnu.es. : oui pour l'intransigeance ET pr apprendre à considérer les inconnu.es av empathie, complexes, av diff. Facettes.

→ nécessité de garder le lien avec l'auteurice de violence, pour l'accompagner.

« on vous croit » et après ?

Att ! à la tendance à dénoncer d'abord et voir ensuite...risques d'accuser sans faits précis, sans témoignages, de produire une rumeur qui enfle (voir plus loin call-out)

Et à la possibilité que la personne qui se dit victime ne le soit pas, ou soit l'agresseur, ou que l'autre soit aussi victime de violence de sa part... *ex : fausses accusations de viol portées par femmes blanches contre ho noirs à l'ère coloniale*

Besoin de mieux connaître comment la violence fonctionne mais peu de savoirs sur mécanismes violences conjugales non hétéro. Prendre en compte violence physique ET psychologique.

[ex2] « Faire justice soi-même »

→ question de la *violence légitime* = « selon quels principes politiques peut-on justifier un passage à tabac ? » p51

Étapes pour accompagner un conflit :

1. Mettre en sécurité les pers qui en ont besoin – réponse au danger immédiat
2. Temporiser nos réactions pour réfléchir av sang-froid, attention aux analyses simplistes
→ les grilles de lecture des situations dépendent du milieu concerné – parfois focus sexisme trop restreint
→ il FAUT questionner = quelle est la motivation / raison personnelle des gens pour s'engager dans de la gestion de conflit ? Qu'ont-ils à en retirer, quel besoin (de contrôle, d'autorité, de justice, de vengeance) cela vient-il satisfaire ? Notion d'**abus de responsabilisation** (Tada Hozumi)
3. Elaborer un plan d'action détaillé qui intègre des limites personnelles et collectives claires

→ Facteurs majeurs pr permettre une justice communautaire : CLARTÉ , INTÉGRITÉ, ÉTHIQUE (Kai

Cheng Thom)

→ Mécanique d'essentialisation victime / agresseur. Souvent victime peu ou pas consultée mais aussi parfois mise ds position de surpuissance : ttes ses demandes sont appliquées, sans discernement.
« Bien souvent les protagonistes de l'agression ou du conflit finissent par être dépossédés de leur histoire » p55

On passe de procès sans peine (portés par les féministes abolitionnistes pénales des années 70) à **des peines sans procès**

→ Attention ! Très souvent lorsque la personne dénoncée comme « autrice » accepte les premières demandes de la « victime » ou de tiers, cela revient à reconnaître les faits reprochés (même si la personne accepte seulement pour avoir la paix) mais ça entraîne des demandes de plus en plus sévères, jusqu'à la négation de droits fondamentaux (perdre travail, devoir déménager, ne plus avoir de relations amoureuses, ne plus avoir droit à la parole dans un groupe...), parfois même sans corrélation avec la gravité des faits reprochés au départ

→ **A quoi servent les sanctions ?** A faire changer la personne autrice ? Ou à assouvir la vengeance ?

« S'emparer collectivement des faits de violence et des conflits est primordial, mais la démarche doit se faire sans reproduire de violence à l'encontre des personnes. » p57

L'auteur.ice des faits doit continuer à être considéré.e comme un humain et non pas être réduit à un **monstre sans voix**, av qui on ne peut entrer en empathie.

La légitime défense dans la loi = s'inscrit dans notions de **proportionnalité** et de **temporalité immédiate**.

-- La **légitime défense différée** existe dans d'autres pays mais pas en France (enjeu de reconnaissance des impacts psy sur une pers qui subit des violences et qui ne peut parfois pas réagir au moment des agressions, cf cas de Jacqueline Sauvage qui a tué son mari en dehors d'une situation de violences immédiates : 20 ans de prison !).

-- **Proportionnalité** : *Quelle serait une réponse proport. à un fait de violence sexiste, raciste, validiste ? Comment peut-on réagir proport. à un fait qui s'appuie sur une oppression systémique dont on est victime et dont les effets sur notre santé ne sont même pas mesurables ?* c'est subjectif

Se réapproprier une violence confisquée par la classe dominante est une stratégie pr reprendre du pouvoir sur nos vies. **L'autodéfense** est un « processus de réhumanisation » Elsa Dorlin.

Mais attention quand dimension politique est mise de côté au profit d'une **vengeance**.

Se demander : *l'acte de réponse à une agression est-il commis pr faire cesser une situation de violence et mettre en sécurité les protagonistes ? A titre préventif vav d'une personne récidiviste ou qui détient le pouvoir nécessaire pr échapper à tte justice institutionnelle ?*

OU *Cet acte prend-il source ds la colère pr répondre à un traumatisme passé ? Dans ce cas, est-ce une stratégie qui va permettre que la situation change profondément au niveau perso et social ?*

→ l'exclusion par le groupe est souvent appliquée **sans limite de temps**

On garde un « casier communautaire » comme un casier judiciaire p.62

→ Les réponses faites aux auteurs de violences peuvent générer des traumatismes, avoir un coût éco, psychologique fort.

Call Out (dénonciation publique) p.66

Utilisé pr expiation (excuses, prise de responsabilités) et prévention (protéger sa communauté)

Doit intégrer la question « Et après ? » quel objectif à court / moyen / long terme ? Quelle prise en compte de la pers qui lance le call out ? de la pers call outée ?

Devrait être utilisé :

→ face à un.e récidiviste dont les mesures prises sont restées sans succès

→ dans des situations de grande disparité de pouvoir qui permet à une pers d'échapper à la justice

Sinon → perte d'énergie collective à diffuser des call out et que tout le monde s'en mêle

→ le Call Out est une tentative d'inclure une entité tierce (le groupe, sensé représenter les intérêts de la victime). C'est une idée intéressante dans le cadre d'une justice non punitive mais a besoin d'être encadré. Ne devrait être utilisé que pr des cas de violence grave.

Process de harcèlement et apport de l'approche psychosociale pr comprendre effets du call out

→ l'*effet de gel* et le *principe de cohérence* créent des tunnels, dans lesquels le coût cognitif de la remise en question est très élevé mais nécessaire pr ne pas faire perdurer ces vagues de harcèlement issues du call out.

Dynamiques collectives – p77

Dépendance individuelle, emprise collective

Attachement / **dépendance affective** au collectif est nocif si favorise l'**emprise**, l'intérêt collectif aux dépend de l'intérêt individuel et si fonctionnement interne n'est pas sain et reste flou. Est renforcée s'il y a production ou mise en commun de ressources (santé, argent, travail, logement).

→ situation qui rend vulnérable en cas de conflit ou de violence en interne

→ le jugement moral du groupe est très souvent intériorisé par les personnes jugées. Il est svt plus dur envers les pers les plus investies. Pers minorisées plus sensibles car déjà av enjeux de légitimité, syndrome de l'imposteur, culpabilité. (lire témoignage de Jo Freeman).

Exclusion → peut être nécessaire mais est contre-productive si non-encadrée dans temps et espace.

Attention elle peut :

- Empêcher de rester en lien av agresse, d'adapter l'accompagnement et dc d'empêcher récurrence
- priver le groupe de la possibilité de questionner son fonctionnement et de sa capacité à évoluer

→ l'individu exclu devient bouc-émissaire

En psychosocio, on parle de « **personne symptôme** » : symptôme d'un pb ds le fonctionnement du groupe.

Ex : S'interroger en tant que groupe : *en quoi on a contribué à rendre possible telle agression ? (complaisance de comportements sexistes, valorisation d'attitudes de prédation, conso alcool..)*

D'où peut venir cet esprit punitif ds militantisme gauche ?

Malaise vav du conflit et des désaccords + désir de liberté collective qui disparaît au profit émancipation individuelle, demande de reconnaissance des identités et oppressions et des clefs de émancipation données à l'Etat + écart entre apparences (surreprésentation sur réseaux sociaux, pubs, medias) et réalité (sous représentat° ds sphères pol et éco)

= hausse de frustration et « **ressentiment** » (W Brown) ... càd un désir de « revanche moralisante [...] qui cherche à voir la souffrance comme vertu sociale, et la force et le privilège comme immoraux »...d'où une rage, une droiture (qui permet de submerger la douleur et) qui amènent à vouloir **regagner du pouvoir plutôt au sein des espaces de lutte**. Réification des identités de « victimes » et « agresseurs ». Les coupables sont surtout identifiés dans ces espaces. La revanche est prise sur ces personnes.

Faire justice – p89

Ce que porte la justice transformatrice à la différence de la justice punitive :

→ un **présupposé** : le conflit ou le fait de violence est une opportunité pr le groupe et les individu.es de se transformer. Car c'est un moment où les dysfonctionnements, les normes sociales sont mises en lumière et donc plus facile de travailler dessus. C'est donc :

→ un **projet politique** : pr l'individu et le groupe

Ce que souhaite l'autrice : passer par la porte d'entrée des conflits pour des **rapports plus égalitaires** entre tous. Et donc, « arriver à un seuil de violence acceptable (car violence inhérente à nos relations) où tout le monde verra ses actes jugés de la même manière, peu importe sa race, classe, genre, attributs sociaux. »

→ Un **chemin** : critique et autonomisat° des institut° qui font la justice aujourd'hui, intrinsèq inégalitaires

« Se réappropriier le conflit. Il ne peut y avoir de politique sans conflit, c'est de la conflictualité que naît la puissance collective » CASQ p.95

Imaginer une justice abolitionniste va de pair av le fait d'imaginer à un monde non capitaliste où chacun.e aurait du temps et de l'énergie à consacrer à son lieu de vie et sa communauté. Limites matérielles auj.

Un monde où si la punition n'est pas la réponse automatique, les auteurs.ices de violences oseraient admettre leurs actes.

Un monde où la diversité de nos émotions et nos besoins auraient leur place pr trouver réponses adaptées

Expérience av Fracas : impossible de mettre en place un processus de justice transfo. en // d'une procédure judiciaire ou pénale qui rend les perceptions binaires.

Nous sommes « **pénalo-dépendants** »... nous ne savons plus trouver de solution aux conflits sans le système pénal car

→ **récupération étatique** et institutionnelle des conflits civils : marché lucratif (avocat.e.s, amendes, armement...) et pouvoir énorme du complexe industrialo-carcéral !

→ **Déperdition de nos savoirs pr traiter nos conflits** : renforce le contrôle étatique des pop : dé-communautariser, centraliser la prise en charge des conflits

Contexte de **fragmentation sociale**. Nous connaissons nos collègues, voisins, boulangèr.es en tant que « rôle » et pas en tant que personnes qui incluent de nbres facettes → bcp de projections, imperméabilités des catégories sociales, individus interchangeable, jetables. D'où difficultés à comprendre l'autre dans sa globalité et à sentir de l'empathie.

« Il est primordial de garder la main sur nos pratiques du conflit et de reconnaître nos capacités collectives à le faire. » p.98

Le **conflit** est inhérent à toute organisation et passe par +/- **3 étapes** :

1 * La lune de miel : création identité, valeurs, d'un « nous »

2 * « Nous conflictuel » : pas si homogène. Dissensus. crise

3 * « Nous mature » : si réussi à passer ces dissensus et crises. Coexistence av désamours et dissensus

Deux stratégies face au conflit :

→ Polariser les diffcltés sur 1 ou plsr pers : apaise instantanément la crise à court terme

→ Comprendre les mécanismes du grpe qui participent aux tensions et les transformer: + long + pérenne

Voir récits de conflits ds collectifs sur transformharm.tumblr.com

Pour une justice transformatrice p103

Le pari abolitionniste

→ **justice transformatrice** = terme apparaît dans les années 90 par Ruth Morris (militante abolitionniste pénale et *quaker*)

→ Repris initialement pour répondre aux violences sexuelles intrafamiliales, pour des groupes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas faire appel à la police et aux institutions (risques = expulsions, harcèlement, violences policières, exil).

→ au départ faire face aux violences extrêmes mais ces groupes réfléchissent aussi aux contextes quotidiens (vol à l'étalage, carambolage...)

→ ensemble de méthodes disparates, il n'y a pas de manuel

DEFINITION : Toute initiative abolitionniste qui œuvre pour la justice sociale et lutte contre les discriminations en redonnant du pouvoir aux personnes directement touchées par ces violences

(Note perso : il me semble qu'il serait tout à fait possible de faire un inventaire critique des outils utilisés par différents groupes/personnes... le risque de ne pas donner des outils en exemple, en expliquant leur fonctionnement et leur but, est de se mettre à faire n'importe quoi en l'appelant justice transformatrice)

→ Exemple de **mise en place d'un plan d'accompagnement** avec pour ligne directrice l'intérêt et la guérison de la victime (ici d'un viol)

1) créa d'une équipe soutien de la personne qui a reçu les violences

2) créa d'une équipe de responsabilisation de l'auteur.e des violences

3) Evaluation qd objectifs fixés sont remplis

→ objectifs formulés en fonction des besoins de la victime, points réguliers entre les 2 équipes

→ difficulté = maintien des liens dans le temps

→ être au service des protagonistes (en tant que personne tiers) = entrer en empathie y compris avec l'auteur des actes. Se questionner sur sa posture.

→ donner écoute et attention : réduit les risques de récurrence *a contrario* de l'isolement, réifcat°, infantili°

Réinvestir les « communautés ». Définition dans le sens large : « une collectivité, un groupe de personnes partageant un savoir et un certain pouvoir sur une situation commune » (entreprise, association, groupe autonome, communauté fondée sur l'origine, classe sociale...)

Pour cela :

- apports théoriques et illustrations avec nota. la justice transformatrice
- réflexivité et critique constructive sur nos propres mécanismes
- se structurer et s'organiser pr mettre en œuvre ce type de justice

La communauté ne remplace pas une des parties en conflit (≠ prendre la place de victime). **3 missions :**

→ soutient la personne victime ex : la mettre en sécurité, aider à identifier les faits

→ accompagne l'auteur et les protagonistes

→ évalue sa propre rôle dans la situation

+ a une responsabilité de protection envers ses membres et de prévention des préjudices

+ il faut temporiser, prendre le temps de considérer la situation, malgré le sentiment d'urgence des protagonistes

« Tout collectif et toute personne a le droit de prendre du temps pour se faire une idée sur une situation. »

« La triangulation entre la communauté et les protagonistes implique que tou.tes les membres de la communauté développent une certaine connaissance des mécanismes à l'œuvre dans un conflit ou une agression. » p114

La première réaction des tiers est déterminante, autant pour la victime que pour l'auteur. C'est elle qui va déterminer si la victime se sent écoutée ou va faire le silence sur ce qui lui est arrivé ; si l'auteur se sent en impunité ou si iel reçoit une réaction de « ce n'est pas correct ce que tu as fait ».

Attention, il ne faut pas pour autant adhérer inconsidérément à une seule version.

Les accompagnements proposés par EDM =

3 types d'action :

→ **Prise de contact** avec pers victimes pr évaluer leur état et leurs besoins (besoin de compréhension mutuelle, espace de parole encadré, partage d'espace, groupe de soutien*...)

→ **Redirection** éventuelle vers pro de la santé, asso d'aide aux victimes, cercles paroles etc.

→ **Travailler avec le collectif** pour comprendre ce qui a rendu possible la situation de violence.

« Le fait de dessiner les contours de la responsabilité collective permet un travail de fond sur les rapports de force interindividuels et de domination structurelle au sein du groupe ainsi qu'une réflexion autour des outils à mettre en place pour éviter que cela ne se reproduise »

Exemples de conditions propices à violences au sein d'une équipe de travail lors d'une soirée :

Manque de pers référentes pr encadrer la soirée, manque de sensibilisat° et com° sur violences sexuelles en amont et pdt, structure hiérarchique impliquant rapport de force entre des pers, rapport structurel de pouv qui accentue un rapp de force interindivid, surcharge de travail de fatigue + alcool : comportement inadapté

+ *quels antécédents ?* pers autrice a-t-elle déjà abusé d'autres pers ? harcelait-elle la victime avant la soirée ?

* Groupe de soutien : établir une liste de pers ressources avec la pers qui nous contacte (voir exo du BATJC, groupe Psy Psy). Ces pers peuvent être présentes, à l'écoute, aider à des tâches concrètes av limites de tps. Prévoir une porte de sortie pr les pers ressources qui ont besoin d'arrêter. (relais)

C'est après avoir décortiqué les dynamiques spécifiques au groupe qu'il peut créer des protocoles pr prévenir et accompagner les conflits, des chartes etc. sinon risque que ça reste trop théorique, lettre morte 3 volets à prévoir pr un protocole qui reprend les 3 types d'action qu'utilise l'autrice (voir plus haut)

Insiste sur le fait que les groupes et les auteurs.ices de violence devraient se sentir plus libres **d'écrire** et de publier sur les conflits qu'ils traversent, pour permettre l'enrichissement de tous.tes

Finir sur 2 annexes sur groupes de référence en justice transformatrice et socialanalyse.